



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis informatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-13467>

Département(s) de publication : **93, 92**

Annonce n° **26-13467**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Région Ile-de-France

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de conception-réalisation portant à la fois sur la réalisation d'études et l'exécution de travaux.

Description : Rénovation globale du lycée Jean-Pierre Vernant qui comptait, à la rentrée 2024, 1 825 élèves. Les bâtiments répartis sur un terrain d'assiette de 2,23 hectares sont regroupés en 3 îlots, chacun séparé par des voies publiques carrossables (rue Ledermann, Rue J. Sandeau) et en forte déclivité (17 étages entre le point le plus haut et le point le plus bas). Les bât. A, B, C, D et préfa concentrent les activités pédagogiques, le bât C la demi-pension et les bât. D, L & P les logements. L'objet de la future consultation concerne en majorité la parcelle basse. Description succincte des travaux : Construction d'un bâtiment provisoire de relogement des activités d'enseignement hors site (3.000 m² SU) ; démolition du bâtiment A et modulaires existants (6.000 m² SHOB), reconstruction d'un nouveau bâtiment (8.150 m² SHON) afin de regrouper la plupart des fonctions dédiées aux élèves de pré-bac ; construction d'un bâtiment d'accueil (1.400 m² SHON) directement accessible depuis l'extérieur avec la salle polyvalente, le CDI et une deuxième loge et création d'une séquence d'entrée ; démolition d'un bâtiment préfabriqué et du bâtiment de logements L (380 m² SHOB) vétustes ; rénovation et restructuration du bâtiment B afin d'y regrouper l'ensemble des logements ainsi que d'accueillir les locaux d'enseignement sportif (1.650 m² SU) ; restructuration partielle du bâtiment D (1.770m² SU de surface de locaux à restructurer) ; réorganisation des espaces extérieurs ; fourniture et installation du mobilier, des éléments actifs numériques, WIFI et équipements ENI. Les complexités qui s'attachent à cette opération sont les suivantes : Opération phasée avec des objectifs de livraison pour assurer la continuité des enseignements : phase 1 (lycée provisoire), phase 2 (reconstruction du bâtiment A, aménagement extérieurs), phase 3 (restructuration du bâtiment B) ; travaux en site occupé avec des contraintes de maintien en exploitation majeures. Le chantier devra permettre un accès sécurisé aux élèves qui se rendront depuis la parcelle

haute au bâtiment B ; parcelle exiguë et enclavée avec une voie engin et pompier unique. La conception et les procédés constructifs devront s'adapter aux contraintes du site et limiter les nuisances : • continuité de l'enseignement (maintien des liaisons entre bâtiment) • présence d'un tissu pavillonnaire et immeubles d'habitation alentours, • topologie du terrain (en terrasses, bordé de talus ou de mur de soutènement mitoyen avec des tiers) • modularité des programmes fonctionnel, technique et environnemental

Objectifs techniques et environnementaux : Adopter une démarche de conception, de réalisation et d'exploitation de qualité pour aboutir à des ouvrages durables, des installations pérennes et des performances ambitieuses ; assurer la stabilité des avoisinants par la surveillance des mouvements des murs de soutènement/bâtiments/réseaux et la stabilité des talus. Nécessité renforcée par la présence d'anciennes carrières ; construire en matériaux géosourcés/biosourcés et issus du réemploi ; désimperméabiliser, végétaliser et accueillir la faune et la flore ; gérer les eaux pluviales à ciel ouvert et intégrer leurs récupération et réutilisations ; assurer un environnement sain aux usagers en termes de qualité d'air et de nuisance sonore.

Compétences minimales attendues du groupement : 1 - Conception 1.1 Architecture 1.2 CSSI, coordination des systèmes sécurité incendie 1.3 Technique conventionnelle (TCE dont Structure, fluides, VRD) 1.4 Auscultation /géotechnique 1.5 Désamiantage et dépollution 1.6 Réemploi/économie circulaire 1.7 Acoustique 1.8 Paysagiste 1.9 Economiste de la construction 1.10 Commissionnement et plan de mesure et vérification 1.11 Conception efficacité énergétique et qualité environnementale du bâtiment (QEB)(bâtiments basses consommation, STD/SED, consommation bas carbone et biosourcés/géosourcés, 1.12 Ecologue 2 - Réalisation 2.1 Curage, dépollution (désamiantage, déplombage, ...), démolition, réemploi 2.2 Exécution de travaux de bâtiment tous corps d'états 2.3 Exécution de travaux de bâtiments modulaires 2.4 Commissionnement et plan de mesure et vérification

Le groupement candidat devra apporter la preuve de la présence de chacune des compétences exigées listées ci-dessus. Expérience, références : Chaque membre du groupement devra présenter une ou plusieurs références de nature, d'ampleur, de complexité analogues. Ces références seront relatives à la fois à la restructuration, incluant une construction neuve, d'ERP d'enseignement ou culturel avec une SDP minimale ainsi qu'à la démarche des candidats en matière de développement durable et d'économie d'énergie, couplée à des objectifs de performance énergétique. Elles seront déclinées selon les spécificités des compétences de chaque membre du groupement et comprendront 3 blocs : architecte, constructeur et BET. L'architecte, le constructeur et l'économiste ne pourront candidater qu'au sein d'une seule équipe. Pour les bureaux d'études, aucune règle d'exclusivité ne sera prévue.

Chiffres d'affaires minimum annuels attendus : pour le constructeur : 70.000.000 Euros HT ; pour l'architecte : 500.000 Euros HT ; pour l'ensemble des BET : 5.000.000 Euros HT

Critère d'attribution de l'offre : - Coût global de l'offre - Qualité architecturale, urbaine, et fonctionnelle - Optimisation du calendrier / phasage / organisation du chantier - Performance technique et environnementale - Cohérence du prix avec le projet, temps passé, honoraires - Part d'exécution du marché confiée à de petites/moyennes entreprises et à des artisans

Identifiant interne : 2600117

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 21 rue du Docteur Ledermann

Ville : SEVRES

Code postal : 92310

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires : La consultation fera l'objet d'une procédure en deux phases : - Une phase candidature permettant de désigner trois candidats admis à participer à la suite de la procédure ; - Une phase offres, dans laquelle seuls pourront remettre des offres les groupements ayant été sélectionnés préalablement pour la qualité de leur candidature. Toutefois, le présent avis ne vaut pas engagement de lancer la procédure

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 47,400,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 3 - Partie

3.1 Identifiant technique de la pièce : PAR-0001

Titre : Rénovation globale du lycée Vernant à SEVRES (parcelle basse)

Description : Rénovation globale du lycée Jean-Pierre Vernant

3.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

3.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

3.1.9 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Région Ile-de-France

Organisation chargée des procédures de recours : TA Montreuil

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Région Ile-de-France

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Région Ile-de-France

Numéro d'enregistrement : 23750007900312

Adresse postale : 2 rue Simone VEIL

Ville : Saint-Ouen-sur-Seine

Code postal : 93400

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : elodie.fondeville@iledefrance.fr

Téléphone : 0153855385

Profil de l'acheteur : www.https://maximilien.fr

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TA Montreuil

Numéro d'enregistrement : 130 006 869 00015

Adresse postale : 7, rue Catherine Puig

Ville : Montreuil Cedex

Code postal : 93558

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 08d6c9da-336f-49b5-b4d9-5302209bb980 - 01

Type de formulaire : Planification

Type d'avis : Avis de préinformation ou avis périodique indicatif utilisé uniquement à titre d'information

Date d'envoi de l'avis : 06/02/2026 à 16:54

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date prévue de publication d'un avis de marché dans le cadre de la procédure en question : 01/04/2026

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/02/2026